L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 14 AOUT 1887. 60ème Année

FEUILLETON.

No 4. Commencé le 24 juillet.

LE MILLION DU PERE RACLOT

—PAR—

EMILE RICHEBOURG

—Suite—

—Et moi père, dit-elle, en articulant les mots lentement, qui ne possédait pas même une pièce de terre, il y a vingt-cinq ans, a aujourd'hui un million. Nourrice, comment Mathurin Raclot a-t-il donc fait pour amasser une si grande fortune ?

La brave femme resta un instant tout interloquée.

—Je vais te dire, mon enfant, balbutia-t-elle; d'abord M. Raclot n'a jamais été un homme comme les autres; il ne connaissait que le travail; oh ! lui et ta mère ont durement peiné!

Marthe répliqua vivement :

—Même riche déjà, on n'amasse pas un million à travail er la terre, tu viens de me le dire.

—Sans doute, mon enfant, mais tu n'ignores pas que ta mère fait un héritage.

—Ah ! l'héritage de la tante Martin; de combien était-il, cet héritage.

—De deux cent cinquante beaux mille francs, tout en argent.

—Nous sommes bien loin encore du million.

—Oui, Marthe, mais ton père a acheté du bien, beaucoup, beaucoup, et toujours dans les meilleures conditions

—Nous parlerons tout à l'heure de ces achats de mon père. Nourrice, je me souviens d'avoir entendu dire que la tante Martin avait un frère à Paris.

—En effet.

—Ce frère de la tante Martin, que je ne connais pas, que je n'ai jamais vu, dont mon père ne m'a jamais parlé et qui peut-être n'existe plus aujourd'hui, n'avait-il pas plusieurs enfants ?

—Cinq enfants, Marthe, d'après ce qu'on a dit dans le temps.

—Est-ce que l'oncle de ma mère et ses enfants ont hérité, comme elle de la tante Martin !

—Non, ta grand'tante a tout donné à ta mère.

—En déshéritant son frère.

—Parmi, oui.

—Est-ce qu'il avait de la fortune, ce frère de la tante Martin ?

—Ah ! bien oui, il était, au contraire, pauvre comme Job, le malheureux !

—Et il avait cinq enfants et sa seur l'a déshérité ! prononça amèrement la jeune fille.

Elle devinait le rôle odieux que son père avait joué dans cette affaire d'héritage.

Elle resta un instant silencieuse et reprit :

—Nourrice, mon père a-t-il rendu ma mère heureuse !

—Pas trop, Marthe, pas trop, répondit la brave femme qui ne voyait pas encore où la jeune fille voulait en venir.

Celle-ci se rappelant les paroles du voyageur Stanislas, se dit :

—C'est bien cela, ma pauvre mère est morte à la peine.

Elle reprit à haute voix :

—Nourrice, d'après ce qui m'a été dit autrefois, il paraît que je n'aurais pas vécu si je n'avais pas eu le bonheur de t'avoir pour nourrice.

—Moi, ma chérie, je ne dis pas cela; mais il faut convenir que tu es venue au monde bien chétive, bien maigrelette, une pauvre petite mauviette, quoi !

—As-tu été convenablement récompensée de tous les bons soins que tu m'as donnés ?

—Je n'ai rien à réclamer, car j'ai reçu assez régulièrement ce qui avait été convenu; et puis, de temps à autre, en cachette de son mari, j'avais de ta mère quelques petites douceurs.

—Ainsi, pour être bonne, il fallait que ma pauvre mère se cachât de mon père; il est avare, n'est-ce pas ? et du vivant de ton mari, il ne t'avait pas mise sur le pied de l'aisance ?

—Marthe, ton père est sûr pour lui-même; Dieu me garde de dire à ta fille quelque chose de désagréable sur M. Raclot.

—Pourtant, chère nourrice, il faut que je sache par toi ce qu'on pense de lui dans le pays.

—Ah ! Marthe, Marthe, tu la brave paysanne avec une sorte d'effroi.

—Nourrice, tu m'as promis, tu m'as juré de répondre à mes questions et de ne me rien cacher.

—Mais, mon enfant ...

—Tu dois, je sais déjà bien des choses.

—Oh !

—Je sais que mon père est exercé de tout le monde, qu'on le traite de misérable, de brigand, d'infâme !

—Hélas ! soupira la nourrice en baissant la tête.

—Je sais que mon père est maudit et que la malédiction qui le frappe retombe sur sa fille.

—Marthe, Marthe ! mais tu n'as rien fait, mais tu es un ange, toi !

—Moi, répliqua la jeune fille d'un ton navrant, je suis la fille de mon père ! Si c'est parce que je suis la fille de Mathurin Raclot, que je fais peur à tout le monde, qu'on me regarde de travers, que je n'ai pas une amie à Auneau, qu'on me fuit comme une pestiférée !

En achevant ces mots, la pauvre enfant ne put plus retenir ses larmes et ses sanglots.

—Oh ! mon Dieu ! Oh ! mon Dieu seigneur ! gémissait la vieille femme.

La jeune fille essuya ses yeux, refoula ses sanglots, et, retrouvant son énergie :

—Nourrice, bonne nourrice, reprit-elle, apprends moi comment, dans ce pays, un garçon de charrue à la ferme du Conrant, mon père a pu en devenir le propriétaire.

—Marthe, mon enfant, je t'en supplie.

—Je veux savoir ! dit la jeune fille d'un ton impérieux.

—Ne te fâche pas, Marthe. Eh bien, puisque tu l'exiges, je vas te dire...Mon, je t'en préviens, je ne sais rien; je vais seulement te répéter ce que les gens racontent.

Lambert avait épousé une des filles du fermier Michaud. Après la mort de Michaud, il y eut partage entre ses quatre enfants. Lambert resta à la ferme; mais il devait payer aux autres une grosse somme. Il fallait emprunter. Il s'adressa à M. Poncelet, le notaire; il n'était pas allé trouver ton père, bien qu'il sût qu'il pouvait lui prêter, parce que, on le disait assez haut, M. Raclot ne prêtait qu'à de très gros intérêts.

Le notaire avait toujours de l'argent dans sa caisse, et il prêtait à qui voulait emprunter, quand il y avait de quoi répondre, bien entendu. C'était, disait-il, des sommes que ses clients lui confiaient, en réalité tout l'argent était de M. Raclot, et le notaire était son intermédiaire.

Presque jamais, paraît-il, le nom de ton père n'était mis sur les actes hypothécaires, le notaire avait des hommes pour cela, des prête-noms.

Lambert fut censé emprunter soixante-dix mille francs, mais n'en toucha que cinquante mille. Comme tu le vois, il n'était pas mieux traité par le notaire qu'il ne l'était été par M. Raclot.

Il devait rembourser la somme empruntée en six ans et payer chaque année les intérêts à cinq pour cent de ladite somme de soixante-dix mille francs.

—C'est horrible ! murmura la jeune fille d'une voix étranglée.

—Malheureusement, continua la paysanne, le pauvre Lambert eut toutes sortes de peines; une année, la grêle saccagea ses récoltes; l'année suivante un incendie détruisit ses granges et ses greniers, pour comble de malheur la mortalité se mit dans ses écuries.

Le pauvre homme, qui avait compté sur ses récoltes et la vente de ses bêtes pour payer les intérêts de l'argent qu'il devait et s'acquitter au bout de six ans, non seulement ne put pas payer les intérêts, mais fut forcé de s'adresser de nouveau au notaire, qui lui prêta sans difficulté et, aux conditions que tu sais, les sommes qui lui étaient nécessaires pour faire marcher sa ferme.

Il commençait à se relever un peu et espérait qu'il arriverait avec le temps, à réparer ses désastres, lorsque la mort l'enleva tout à coup.

—Pauvre malheureux ! fit Marthe; et qui sait si sa terrible dette n'a pas été pour quelque chose dans sa mort ?

—On l'a dit, mon enfant; mais, tu sais, on dit tant de choses....

—Continue, nourrice, continue.

Mais Lambert n'était pas encore remis du coup qui venait de la frapper, lorsqu'elle fut mise en demeure de rembourser, dans un court délai, la somme de cent vingt mille francs empruntée par son mari et augmentée des intérêts capitalisés. Naturellement, elle ne pouvait pas. Alors les gens de loi s'en mêlèrent; ils firent pleuvoir le papier timbré, il y eut saisie et, finalement, vente par autorité de justice.

—Combient le Courant a-t-il été vendu ?

—Cent trente mille francs, à peine moitié de sa valeur.

—De sorte que mon père a eu cette ferme pour environ quatre-vingt mille francs !

—Oui.

—Qu'est-il resté à la pauvre veuve ?

—Rien. La vente du matériel, des bêtes, des grains et des fourrages a payé les frais de justice.

—Oh ! c'est monstrueux !

—Ah ! Marthe, pourquoi as-tu voulu savoir....

—Parce qu'il le fallait.

Elle continua avec un accent douloureux :

—Et les deux autres fermes, la prairie des Nones, le clos de la Hourie, les vignes et les bois ont été acquis par mon père de la même façon.

La nourrice baissa la tête sans répondre.

—Les prêts usuraires, continua la jeune fille, les poursuites judiciaires, les ventes forcées ruinaient un certain nombre de malheureux au profit d'un seul homme. Cette œuvre épouvantable a commencé par la spoliation d'un héritage; l'odieuse spéculation sur le malheur d'autrui a suivi, des veuves, des orphelins ont été dépouillés !.... Partout où mon père a passé, il y a la misère, des gémissements, des larmes !

Oh ! quelle honte !

Elle cacha son visage dans ses mains et se prit à sangloter.

La nourrice la regardait, éperdue, ne sachant que dire, pleurant de la voir pleurer.

Elle aurait dû se taire; elle regrettait amèrement d'avoir parlé.

Mais Marthe l'avait voulu, exigé.

La jeune fille blâmait les agissements de son père, elle en était honteuse; elle comprenait cela, la vieille paysanne; mais elle ne pouvait pas deviner combien était grand et sombre le désespoir de la pauvre enfant, ni quelles seraient les conséquences des révélations qui lui avaient été faites.

Au bout d'un instant, Marthe releva la tête, la douleur atroce dont son âme était pleine se reflétait sur son beau visage pâli.

—Chère nourrice, dit-elle, je te remercie.

—Oh ! non, ne me remercie pas, s'écria la paysanne.

—Si, si, car il fallait absolument que je fusse éclairée. Je n'ai plus rien à te demander, je sais tout, maintenant.

—Marthe ! il y a quelque chose dans ton regard qui m'effraye. Mon enfant, que vas-tu faire ?

—Ce que je vais faire, nourrice, tu le sauras bientôt.

La résolution éclatait dans ses yeux étincelants de fièvre.

Elle se leva, saisit les deux mains de la vieille femme, les serra dans les siennes, puis l'embrassa avec une tendresse filiale et s'élança hors de la maison.

Mathurin Raclot n'était pas encore de retour de sa promenade habituelle lorsque Marthe rentra pour aller aussitôt s'enfermer dans sa chambre.

Accablée, elle s'affaissa sur un siège, et resta un long instant absorbée en elle-même. D'affreux spasmes soulevaient violemment sa poitrine, et elle poussait de sourds gémissements.

Elle sentait son effroyable malheur, sans oser en mesurer toute l'étendue. Mais elle pensait que, pour elle, maintenant, la mort était cent fois préférable à la vie.

—Enfin, se disait-elle, le voilà donc ce secret de l'étonnante fortune de mon père ! il s'est enrichi par des moyens infâmes, monstrueux, en exploitant le malheur des autres avec une cruauté épouvantable ! de suis la fille d'un usurier, d'un de ces hommes dont on ne parle qu'avec mépris, dont on se détourne avec horreur et dégoût.

Oh ! le malheureux ! Et je suis sa fille ! je suis sa fille !

—Ai-je été élevée, on a payé les trimestres de ma pension, tout ce que j'ai dépensé avec de l'argent maudit, de l'argent volé ! Je mange le pain de malheureux orphelins qui pleurent parce qu'ils ont faim; qui grelottent de froid sous de misérables haillons; ils n'ont ni bois ni charbon pour l'hiver, et je me chauffe, moi, devant le feu allumé dans cette cheminée !

Elle s'était levée et marchait à grands pas, en proie à une grande surexcitation.

—Oui, oui, c'est horrible ! s'écria-t-elle; jusqu'aux vêtements que je porte, qui ne m'appartiennent pas !

Ses yeux tombèrent sur une glace.

—Et ces bijoux, fit-elle tristement, ces boutons à mes oreilles, et cette bague à mon doigt.... oh ! ces bijoux, il me semble qui me brûlent.

Elle enleva la bague de son doigt, les boutons de ses oreilles, les mit dans les écrins et les enferma dans un coffret où se trouvaient déjà le bracelet et les bijoux de peu de valeur qu'elle avait étant au pensionnat.

Elle était allée chez sa nourrice vêtue très simplement d'une robe de cachemir noir et qui n'était plus dans sa première fraîcheur. Le jour où avait eu lieu les fêtes plus élégates, plus riches et faisant surtout mieux valoir sa beauté.

En se regardant dans la glace, elle soupira en se disant :

—Je suis bien ainsi.

Cependant Georges de Santenay était attendu au château et ne devait pas tarder à arriver.

Hélas ! Marthe ne pouvait et ne voulait plus s'occuper de choses de coquetterie.

A onze heures et demie, une domestique vint la prier de la part de son père de descendre au salon.

Rapidement elle passa un linge mouillé sur sa figure, s'essuya et soffit de sa chambre d'une, tremblante. Mais, quand elle ouvrit la porte du salon, elle s'était déjà rendue maîtresse d'elle-même.

Georges, arrivé depuis un instant, était avec son futur beau-père.

M. Raclot avait un air guilleret et joyeux, qui contrasta singulièrement avec la douleur empreinte sur le visage de la jeune fille et son attitude désignée.

—Bonjour, mon père, bonjour monsieur Georges, dit Marthe, en tendant sa main au jeune homme.

Etonné, anxieux, Georges prit la main, la serra doucement, puis se pencha pour embrasser sa fiancée.

Elle le laissa faire.

—Hum, c'est drôle, murmura M. Raclot; qu'est-ce que ça signifie.

Georges avait pâli, son cœur s'était serré; son inquiétude grandissait; il avait le pressentiment vague de quelque malheur.

Il tenait toujours la main de Marthe et la regardait avec une sorte de stupéfaction.

M. Raclot se grattait derrière l'oreille.

—Marthe, dit Georges à mi-voix, comme vous êtes triste et quel singulier accueil vous me faites aujourd'hui !

Elle soupira.

—Marthe ! ma bien-aimée Marthe, qu'avez-vous ? Est-ce que vous êtes souffrante ? Ne voulez-vous pas me faire connaître la cause de votre peine ?

—Pas maintenant, monsieur Georges.

—Mais quand ?

—Après le déjeuner.

—Ainsi, Marthe, je ne me trompe pas, vous avez un chagrin ?

—Oui.

—Un gros chagrin ?

—Oui.

Le jeune homme sentit la main glacée de Marthe trembler dans la sienne.

Il eut comme un frisson.

—J'ai peur ! se dit-il.

Marthe retira doucement sa main.

Il eut un sourire triste et baissa la tête.

—Hum ! hum ! fit M. Raclot, si j'y comprends quelque chose, je veux bien que le diable m'emporte !

Les trois personnages se trouvaient dans une situation pénible. Heureusement, la domestique vint annoncer qu'on pouvait se mettre à table.

Georges offrit son bras à sa fiancée et l'on passa dans la salle à manger.

Le repas était des plus simples; des œufs à la coque, des cotelettes, une purée de pommes de terre et des fruits pour dessert.

Mathurin Raclot ne se montrait prodigue en rien.

Marthe, qui n'avait presque rien mangé la veille, toucha un peu à tous les mets; d'ailleurs, il fallait encourager Georges, qui, après avoir fait une assez longue route, avait grand besoin de se restaurer.

Après le café, M. Raclot, qui se sentait gêné, mal à son aise en voyant la tristesse de sa fille, son air contraint, se leva disant qu'il allait fumer sa pipe au jardin. Un prétexte pour s'esquiver et laisser aux deux jeunes gens toute liberté de causer.

—Mon père, dit Marthe, je vous prie de rester qu instant encore; vous pouvez fumer ici votre pipe, comme vous en avez l'habitude. J'ai quelque chose à dire à M. Georges de Santenay, et je désire que vous l'entendiez.

—Ah ! fit le paysan, regardant le jeune homme en clignant de l'œil.

Il bourra sa pipe, l'alluma, se remit sur son siège et dit :

—Eh bien, Marthe, voyons ce que tu as à raconter à M. de Santenay et qu'il faut que j'entende.

La jeune fille se tourna vers Georges et, rassemblant toutes ses forces, s'armant de courage :

—Monsieur Georges, dit-elle, je vais vous causer une grande douleur et, d'avance, je vous en demande pardon. Depuis votre dernière visite, j'ai longuement médité et, après de mûres réflexions, j'ai pris une résolution. Monsieur de Santenay, nous n'aurions jamais dû nous rencontrer, ce malheur est dû à la fatalité; mais vous m'oublierez, vous ne pensez plus à moi.

—Vous oublier, ne plus penser à vous ! exclama le jeune homme éperdu.

—Il le faut, monsieur Georges, j'ai pris la ferme résolution de ne pas me marier.

Le jeune homme laissa échapper un cri et, livide, effaré, n'en pouvant croire ses oreilles, il se dressa d'un bond, comme s'il eût senti la morsure d'un reptile.

M. Raclot, serrant sa pipe entre ses dents, mais ne fumant plus, ouvrait de grand yeux ahuris.

—Marthe, Marthe, que dites-vous ! s'écria Georges d'une voix étranglée.

—Ce qu'elle dit, fit Raclot, hum, hum, elle dit des bêtises !

Marthe lui jeta un regard qui le força à baisser les yeux, et, d'une voix ferme, prononça lentement :

—Je ne veux pas me marier !

Le jeune homme tenait sa main appuyée sur son front. Il fit entendre une plainte sourde et s'écria :

—Mais je ne comprends pas, mon Dieu, je ne comprends pas ! Qu'est ce que cela veut dire ?

—Ma foi, monsieur de Santenay, dit Raclot qui, lui aussi, s'était dressé debout, je ne le sais pas plus que vous; je crois bien que Marthe, en ce moment, n'a pas toute sa tête à elle. Ce qu'elle vient de dire est tellement insensé que ça me met tout à l'envers. Je vous laisse avec ma fille, monsieur de Santenay, parlez-lui comme vous devez le faire, comme vous en avez le droit, et j'espère bien que vous lui ferez entendre raison.

Sur ces mots, ayant l'air très mécontent. M. Raclot sortit, referma la porte avec grand bruit, comme un homme en colère, et alla dans le jardin, rallumer sa pipe éteinte.

La première pensée qui lui était venue en entendant Marthe déclarer qu'elle ne voulait plus se marier, ce fut celle-ci :

—Mais je ne demande pas mieux; si elle ne se marie pas, les cinquante mille francs restent dans mon coffre.

L'avare se consolait ainsi facilement. Georges, dès qu'il s'était trouvé seul avec la jeune fille, était tombé à ses genoux, la regardant avec une expression de douleur indicible !

—Marthe, ma chère Marthe, lui dit-il, vous me frappez inpitoyablement, pourquoi, dites ? Qu'avez-vous contre moi ? Que vous ai-je fait ?

—Rien, monsieur Georges.

La pauvre enfant était haletante et son corps tout entier frémissait.

—Alors, pourquoi me traitez-vous ainsi ? A quelle mauvaise influence obéissez-vous donc ? Marthe, je vous en conjure, parlez, expliquez-vous.

—Je n'ai rien à vous dire, monsieur Georges.

—Marthe, répliqua le jeune homme en se relevant, je ne me fais aucune illusion : je vous connais assez pour savoir que vous ne reviendrez point sur votre résolution, aussi m'éloignerai-je de vous désespéré; vous me condamnez à souffrir toute ma vie. Mais cette funeste résolution, Marthe, vous ne l'avez pas prise sans raison, et j'ai le droit de savoir....

—Monsieur Georges, ne m'interrogez pas, je ne peux rien vous répondre.

—Marthe, votre silence est plus terrible pour moi que les choses les plus dures que vous pourriez me dire. Mais comprenez donc qu'en vous taisant, Marthe, vous me permettez de tout supposer !

—Non, non, s'écria-t-elle vivement, ne supposez rien, et je vous en prie, monsieur Georges, ne cherchez pas à deviner, à savoir.

Le jeune homme resta un instant silencieux, la contemplant avec douleur, puis, hochant la tête :

—En arrivant à Aubécourt, il y a deux heures, j'étais avec un accent plein d'allégresse, j'allais vers mon bonheur n'était comparable au mien; tout me souriait, le soleil, la verdure, les champs, les maisons; mon cœur nageait dans la joie, l'allégresse était dans mon âme.... j'allais vous voir ! Ah ! Marthe, Marthe, je ne pensais guère au coup de foudre qui m'attendait !

La jeune fille ne put s'empêcher de soupirer.

Le jeune homme poursuivit :

—Rien, non rien ne pouvait me faire soupçonner que je trouverais ici, aujourd'hui, une autre Marthe. Il y a trois jours, pas plus de trois jours, votre main dans la mienne et mes yeux dans les vôtres, m'enivrant de vos sourires, nous causions gaiement de nos projets d'avenir, de toutes les joies, de tout le bonheur qui semblait nous être promis; vous étiez radieuse, Marthe, et moi, que la lumière de votre regard éclairait, j'avais le soleil au cœur.

Je vous disais, en pressant votre main : "Marthe, je vous adore !" Et vous me répondiez, en vous serrant contre moi : "Georges, je vous aime !"

En nous séparant, le soir, nous nous sonnes embrassés comme les jours précédents, et votre voix, qui n'est plus la même, a chuchotté à mon oreille : "A bientôt, mon Georges, à bientôt !"

Il y a trois jours de cela; parti joyeux, je ne pouvais que revenir joyeux, en me disant : Elle m'attend !

Me voilà, je suis devant vous, et, quand tout est prêt pour notre mariage, que toutes les formalités ont été remplies, vous me dites : Je ne veux pas me marier !

La tête inclinée, la jeune fille pleurait.

—Que s'est-il passé depuis trois jours, reprit Georges, je vous le demande, et vous refusez de me répondre. Ah ! Marthe, Marthe ! si j'ai mérité l'horrible châtiment que vous m'infligez, dites-le moi !

Un sanglot s'échappa de sa poitrine.

Il continua, avec des larmes dans la voix :

—Vous avez droit à toutes les adorations, Marthe; voyons, est-ce que vous trouvez que je ne vous aime pas assez, que je ne vous aime pas comme vous méritez de l'être ?

—Oh ! ne me parle pas ainsi ! s'écria-t-elle.

—Alors, mademoiselle Marthe, répliqua-t-il gravement, c'est donc vous qui ne m'aimez plus !

—Oh ! oh ! fit-elle.

—Mais peut-être ne m'avez-vous jamais aimé, continua-t-il; Marthe, j'ai le droit de le supposer; j'ai le droit de croire que vos lèvres mentaient le jour où vous avez dit à ma sœur, votre amie : "J'aime M. Georges !" que vos lèvres mentaient quand, répondant à mes paroles de tendresse et d'amour, vous me disiez à moi-même : "Georges, je vous aime !"

—Monsieur Georges, répondit-elle, d'une voix presque éteinte, vous me broyez le cœur !

—Et le mien, Marthe, croyez-vous donc que vous l'épargnez ? Vous me blessez plus cruellement que si vous enfonciez un poignard dans mon cœur, et c'est moi qui vous fais souffrir ! Tout ce révolte en moi et il faut que je me taise ! Vous dites un arrêt terrible, qui m'écrase, qui me tue, car il équivaut à une condamnation à mort, et vous voulez que, tête basse, je l'accepte sans protester ! Est-ce possible ? Non, non, mille fois non !

Tout ce qu'il y a d'espoir dans l'âme d'un homme, je l'avais mis en vous, je ne voyais l'avenir souriant et beau qu'avec vous; et vous détruisez mon espoir et vous me fermez l'avenir ! Mais c'est pire que la mort, cela !

Marthe je vous aime, je vous aime !.. Je défends mon bonheur, je défends ma vie !

La malheureuse enfant tenait sa figure cachée dans ses mains.

—Marthe, reprit le jeune homme, m'aimez-vous encore ?

Elle releva la tête et répondit avec un accent intraduisible.

—Oui, monsieur Georges, oui, je vous aime toujours.

—Vous m'aimez et vous me repoussez sans pitié; est-ce compréhensible ?

—Je ne peux pas être votre femme.

—Mais pourquoi, mon Dieu, pourquoi ?

—Si j'avais pu vous répondre, vous n'auriez plus à m'interroger.

—Je vois bien qu'un obstacle s'est dressé brusquement entre vous et moi : Marthe, faites-le moi connaître et je le briserai.

Contre cet obstacle, monsieur Georges, nous ne pouvons rien, ni vous ni moi, ni personne.

—Et je ne dois pas savoir de quelle nature il est ?

Elle répondit par un mouvement de tête.

(A continuer.)

BULLETIN FINANCIER.

Samedi, 13 août 1887.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

	Echanges.	Balances.
Jusqu'ici cette semaine	$772,361 00	$108,088 00
Même temps la semaine dernière	708,232 00	74,805 00

MONNAIE ETRANGERE.

Dollar mexicain	75	
Pièces de 5 francs	80@	
Pièces de 20 francs	$3.80@	3.90
Souverains	4.80@	4.90
Pièces de 10 thalers	7.50@	....
Doublons espagnols	15.40	
Doublons patriotes	15.35	
Doublons mexicains	15.40	
Pièces de 20 pesos mexicaines	...@	19.40
Or de l'Amérique du Sud	80@ par pos	
20 marcs prussiens	4.60@	4.75
Or de la Californie	7@ 8 0@ oss	
Or américain, poids léger	95@	97
Or américain, mutilé	5 0@ d'escomte	

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—L'argent est un peu en meilleure demande et plus stable.

Prêts sur demande aux banques 6 à 7 pour cent; en dehors des banques, 4½ pour cent.

Les taux d'escompte par an sont comme suit :

Papier de commerce exceptionnel	7 pour cent
A 1	7@8 "
Prêts sur garanties collatérales	5@6 "
Hypothèques A 1	7@8 "

New York—Taux de l'argent, 4 pour cent.

Londres—Taux de la Banque d'Angleterre 3, comptant, 101 9/16; argent en lingots 44 7/16; U. S. 4's, 131½.

Paris—Rentes, 81.50.

CHANGE.

REISCHMARKS—Comme aux 4 9/4.

Le STERLING est un peu plus stable.

Nous sommes en demande de navire A1 clear ..... 479 @479¾

Traites de banques 483¼

Bénéficiant les

Les FRANCS sont calmes.

Banque de commerce ..... 5.26⅞ @5.26 9/16

Traites de banques 5.20⅝

Bénéficiant les

LE CHANGE A VUE SUR NEW YORK est calme.

Traites de commerce à 50c. de prime.

Traites de Banques $1 00 à 1 25 de prime.

Les banques tirent des chèques à $1 50 de prime pour le taux de collection.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Bureau à 11 A M.

$500 Bons à prime	123

Entre les bureaux de 11 a. m. et de 2 p. m.

10 actions du Crescent City RR	99½
$500 Bons à prime	122½

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

Banques.	Valeur au pair	Offre Demande de
Canal & Banking Co	100	135 .....
Citizens	100	..... 99½
Germania National	100	.....
Germania Savings	100	.....
Hibernia National	100	145 .....
Louisiana National	100	.....
Metropolitan & Savings	100	118 121
Mutual National	100	.....
N O National	100	415 .....
People's	50	.....
State National	100	.....
Union National	100	.....
Whitney National	100	.....
Compagnies d'assurances.		
Crescent Ins	100	 35
Factors and Traders Ins	100	.....
Firemen's	50	.....
Germania Ins Co	100	.....
Hibernia Ins	100	.....
Home Ins	100	.....
Hope Ins	100	.....
Lafayette	50	 75
Merchants Mutual	100	51 58
Mechanics and Traders	100	100 ..... 105½
N Orleans Ins As	30	.....
N Orleans Ins Co	50	25½ 27
People's Ins	25	.....
Sun Mutual Insurance	100	.....
Southern Ins Co	100	 90
Teutonia	100	119 124
Chemins de fer urbains.		
Carrollton	100	72 74
Crescent City	100	59 .....
Canal and Claiborne	100	.....
New Orleans City	100	99½ 100
Orleans	50	.....
St-Charles Street	50	65½ 66½
Actions diverses.		
Bienville Oil Works Co	100	.....
C C Slaughterhouse	100	30 .....
Imp Bonded Warehouse	100	.....
Jeffer City Gas Light Co	100	.....
Consumers Ice Co	100	.....
Louisiana Ice Man Co	50	12½ 13
La State Lottery Co	100	.....
La Oil Co	100	.....
Metairie Cemetry Ass	100	.....
N O Gas Light Co	100	68½ 74
N O Waterworks Co	100	60½ 61½
Planters' Cresent Oil Co	100	.....
Sugar Shed Co	60	.....
Southwestern Brush Electric Light	100	.....
Louisiana Electric L't Co	100	55 65
Jockey Club		.....
Bons d'Etat.		
Louisiana 4s		81½ 85
" Three (Baby bonds)		.....
Bons de ville.		
Fremintes		122½ 124
Premium drawn number		.....
Privilege on Premiums		.....
Consolidated 6's		107½ .....
" Consumas		102 .....
Consolidated Extended		107½ .....
" Crescent		109 .....
Extended 6's		.....
" Railroad		.....
" Waterworks		.....
" Park		.....
City 6 0/0 certificates		101 .....
City 6 0/0 Cis for Consol Comp		102½ .....
City 5		105½ 106½
City 7 old		.....
" new		.....
" gold		.....
Bons divers.		
Cotton Exchange Stock		.....
Produce Exchange Stock		.....
Stock Exchange Stock		.....
Mechanics, Dealers and Lumbermen's Exchange Stock		.....
U S 4 0/0		.....
Canal & Clalb. 81 RR mort		.....
C. St. L. & N. O. R. R. 1st		.....
Jackson RR 2d mort. coup		.....
Jackson RR 2d mort. debt		.....
Morgan's L & T 1st gold mort		.....
N O Pacific RR 1st gold mort		.....
St-Charles Hotel Co mort		.....
Crescent City 1st		.....
" 2d		.....
N O City RR Co mort		116½ .....
St-Charles St RR mort		.....
N O Waterworks 1st mort		.....
La Ice Mfg Co mort		.....
Lever S. Cotton Press mort		.....
La Electric L. 1st mort		.....
Certificats du Warrants.		
State Warrants Ordin. 1884		58 .....
" do do 1885		42 .....
" do do 1886		42 .....
" do do 1887		38 .....
Police Cis		.....
School Cis		.....
City Scrip, old		.....
" new		.....
Jan. Fn. Cts. on State Consols		.....
Cts émis en vertu de l'acte 28 de 1880		.....
Unpaid State Coupons No 12 (Janv. 1 1886)		21 26
Unpaid State Coupons prior to No 12		 41
Unpaid City Coupons		.....
Half paid Coupons		.....
State School Warrants		.....

1 Avec dividende. 2 Sans dividende.
3 Avec coupon. 4 Sans coupon.
5 Crossman's Issue. 6 New Stock.
Pour moins de $5000 et plus de $1000

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

(Nos cotes pour les marché du pays et étrangers sont prises des dépêches de la Presse Associée et notre rapport local du New-Orleans Cotton Exchange.)

MARCHE DE LA NELLE-ORLEANS

SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 150 balles, comprenant 100 balles après 2.30 p. m. hier

Le marché est inactif.

Les cotons taches sont de ⅛ à ⅜c plus bas que les cotons blancs.

Délivré sur contrats, 200 balles.

	Aujourd'hui	Hier	Même jour la semaine dernière
Low Ordinary	6 15/16	6 15/16	7½
Ordinary	7 3/16	7 3/16	7⅞
Good Ordinary	8 3/16	8 3/16	8⅜
Low Middling	9 13/16	9 13/16	9
Middling	9 3/16	9 3/16	9⅜
Good Middling	9 7/16	9 7/16	9⅝
Middling Fair	9 15/16	9 15/16	10
Fair	10 7/16	10 9/16	10½

FUTURES.

Calmes.

Août 9.01 à 9.02; septembre 8.77 à 8.78; octobre 8.63 à ---; novembre 8.55 à 8.56; décembre 8.67 à 8.68; janvier 8.72 à 8.73; février 8.82 à 8.83; mars 8.91 à 8.92; avril 9.01 à 9.02; mai 9.10 à 9.11; juin 9.20 à 9.21.

Les ventes comprennent 12,500 balles.

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui le middling était coté à la Nouvelle-Orléans 9 3/16; à Galveston à 9¼; à Mobile à 9¼; à Savannah à 9¼; à Charleston 10; à Wilmington à 10; à Norfolk à 9¾; à Baltimore 10¼; à New York à 9⅝; à Boston à 10¼; à Philadelphie 10⅛; à Memphis à 9⅝; à Augusta 10.

MARCHE DE NEW-YORK.

SUR PLACE.

Facile.

Cotes : Ordinary 7 5/16; Good Ordinary 8 9/16; Strict Good Ordinary 9; Low Middling 9⅛; Middling Uplands 9⅜; Middling Orleans 9⅞; Middling Texas 9⅞.

FUTURES.

A peine stables.

Août 9.00 à 9.01; septembre 9.23 à ---; octobre 9.18 à 9.19; novembre 9.19 à 9.13; décembre 9.11 à 9.12; janvier 9.16 à ---; février 9.21 à 9.22; mars 9.28 à 9.29; avril 9.35 à 9.37; mai 9.42 à 9.44.

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, HIER—A la Nlle-Orléans, depuis le 1er septembre, 1,734,106 balles; même temps l'année dernière, 1,738,735 balles; à tous les ports des Etats-Unis, 5,907,211 balles; même temps l'année dernière, 5,813,523 balles.

EXPORTATIONS A L'ETRANGER—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre, 1,654,064 balles; même temps, l'année dernière, 1,545,882 balles; de tous les ports des Etats-Unis 4,345,123 balles; même temps l'année dernière, 4,369,666 balles.

STOCKS—A la Nouvelle-Orléans, 23,978 balles; même temps l'année dernière, 23,584 balles; dans tous les ports des Etats-Unis, 130,796 balles; même temps, l'année dernière 199,779 balles.

MARCHE DE LIVERPOOL.

SUR PLACE.

Inactif et irrégulier.

Le coton américain a décliné de 1/16d.

Cotes—5 7/16d pour le Middling Uplands et 5 7/16d pour le Middling Orléans.

FUTURS

1 p. m.—Stables.

MARCHE DU HAVRE.

Calme et facile.

Cotes—64 fr. pour le Très Ordinaire (sur place) et 64 fr. pour le Low Middling (sur mer.)

SUCRE ET MELASSE.

Rapport officiel du Louisiana Sugar Exchange.

SUCRE—Open kettle et Centrifugal forts.

Ventes 310 barils et 22 boucaus de sucre et 0 barils de mélasse

OPEN KETTLE—

Choice	—@—
Strictly prime	—@—
Prime	—@—
Fully fair	5⅝@ —
Good fair	5⅜
Fair	—@—
Good common	—@—
Common	—@—
Inferior	—@—

CENTRIFUGAL—

Plantation granulated	—@—
Off granulated	—@—
Choice white	—@—
Off white	6⅛@6 3/16
Gray off white	—@—
Choice yellow clarified	—@6⅜
Prime yellow	6 3/16@ —
Off yellow	—@—
Seconds	4½@5⅛

MELASSE—Open k